

## **Canada : les ambassades seront mises au service des PME exportatrices**

Dans la cadre de sa tournée pour faire la promotion de l'entente de principe vers un accord économique et commercial entre le Canada et l'Union européenne, signée en octobre dernier, le ministre d'État, Maxime Bernier, s'est fait invitant et rassurant devant les convives venus l'écouter au Club de golf de Montcalm.

Après avoir fait l'éloge de l'ouverture d'un marché d'exportation de 500 millions de personnes, « le fondement de la civilisation repose sur le commerce et le commerce demeure à la base des échanges entre les nations et permet la liberté de choisir », M. Bernier a mentionné que son gouvernement mettrait une nouvelle politique en place pour favoriser l'exportation des produits, notamment ceux des PME en utilisant les ambassades canadiennes.

« Ce n'est pas facile pour une PME de 10 ou 15 employés de percer les marchés de l'exportation. Généralement, des délégués économiques s'occupaient de cette tâche. Nous utiliserons nos ambassades pour faire du développement diplomatique et ainsi mettre notre personnel et nos connaissances du milieu au service de la PME pour faciliter et favoriser l'exportation », a lancé le ministre d'État, Petite entreprise, Tourisme et Agriculture.

La signature de cet accord signifiera la disparition immédiate de 98 % des droits de douane.

### **Compensation**

Cette entente laissera entrer au pays quelque 17 tonnes de fromage européen moins coûteux que les fromages québécois. Répondant à une question soulevant l'inquiétude des producteurs fromagers, le ministre Bernier s'est fait rassurant en mentionnant que le gouvernement s'engagerait à offrir une compensation aux producteurs éventuellement touchés. M. Bernier ne semble pas inquiet et estime que les fromages du Québec sont si bons que cet accord est une possibilité vers l'exportation de ces produits.

### **Baisse d'impôt pour les PME ?**

Finalement, Maxime Bernier a parlé budget et du surplus de plus de 6 G\$ prévu pour l'exercice financier 2015 du gouvernement fédéral. « Nous nous sommes engagés à baisser les impôts des PME, qui sont actuellement à 11 %. J'ignore de combien nous pourrions réduire ce chiffre, mais nous travaillerons là-dessus, a conclu Maxime Bernier.

Source : <http://www.lexpressmontcalm.com/Actualites/Politique/2014-02-20/article-3622407/Les-ambassades-seront-mises-au-service-des-PME-exportatrices/1> (21/02/2014)